

## PROCÈS-VERBAL

VENDREDI 5 septembre 1958

(25)

Conformément à l'avis de convocation, le Comité des comptes publics se réunit à 5 heures de l'après-midi sous la présidence de M. Alan Macnaughton pour délibérer à huis clos.

*Présents:* MM. Badanai, Bell (*Carleton*), Bissonnette, Bourget, Bourque, Campbell (*Stormont*), Campeau, Carter, Chambers, Crestohl, Dorion, Drysdale, Hales, Lambert, Macnaughton, Martel, McGee, Morissette, Morris, Morton, Nugent, Pickersgill, Smith (*Simcoe-Nord*), Smith (*Winnipeg-Nord*), Spencer, Stewart, Valade, Villeneuve, Walker et Winch. (30)

*Aussi présent:* M. Maurice Ollivier, C.R., conseiller juridique de la Chambre des communes.

Le Comité examine un projet de rapport émané du sous-comité directeur.

Ledit projet de rapport est débattu, puis examiné page à page, modifié et, sur la proposition de M. Morris appuyée par M. Morissette, adopté sur division tel que modifié.

*Il est convenu*—Que le président présente ledit projet de rapport, modifié, comme troisième rapport du Comité à la Chambre.

Au nom de ses collègues, M. Lambert se lève et félicite le président de s'être acquitté d'une tâche difficile en parfait gentilhomme.

M. Dorion, parlant en français, a souligné, au nom de ses collègues de langue française, le sens de justice, d'impartialité et de bonne humeur dont le président a fait preuve au cours des délibérations du Comité.

M. Pickersgill déclare qu'il partage sans réserve les sentiments exprimés par M. Lambert et M. Dorion.

M. Winch fait aussi l'éloge de la manière dont le président s'est acquitté de ses fonctions à tous les stades des délibérations du Comité.

A 6h.20 le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

*Le chef adjoint de la Division des comités,  
Antonio Plouffe.*